



**Bulletin d'adhésion UPFFAA 2024**  
**Union des Producteurs Fromagers Fermiers**  
**et Artisans d'Auvergne**

L'Union des Producteurs Fromagers Fermiers et Artisans d'Auvergne c'est :

-  la création d'un collectif pour fédérer, accompagner et défendre les producteurs fromagers
-  la diffusion d'informations ou l'organisation de formations à destination de ses adhérents
-  la vie d'un réseau permettant l'échange et le partage

<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>	<b>Structure :</b>
<b>Adresse :</b>		<b>Téléphone :</b>
<b>Mail (obligatoire pour recevoir les informations + accès site internet) :</b>		
<input type="checkbox"/> Je suis agriculteur-agricultrice en production fromagère fermière :		
<input type="checkbox"/> Bovins <input type="checkbox"/> Ovins <input type="checkbox"/> Caprins		
<input type="checkbox"/> Je suis artisan fromager		
<input type="checkbox"/> Je suis en cours d'installation en production fromagère fermière (1/2 adhésion)		

<b>Adhésion 2024</b>	<b>Montant</b>
<b>Adhésion de base - UPFFAA</b> Adhésion à l'UPFFAA permettant d'accéder gratuitement aux formations de l'UPFFAA, d'accéder au site internet et aux données publiées, de recevoir les informations de l'association, d'échanger entre adhérents, de bénéficier des outils de communication, de demander la lecture de ses analyses de produits par un(e) technicien(ne) de From'AC	<b>80.00€ TTC</b>
<b>Adhésion complémentaire = adhésion de base - UPFFAA + Appui Technique multimédia</b> Adhésion à l'UPFFAA (80€) + Appui technique multimédia (120€) permettant de recevoir un appui technique multimédia (téléphonique et/ou mail) assuré par From'AC sur des questions relatives au suivi sanitaire, résultats d'analyses, informations techniques. <u>Limité à 2h/an</u>	<b>200.00€ TTC</b>
<b>Adhésion UPFFAA ½ tarif</b> <i>Mêmes conditions que pour l'adhésion de base</i> Réservée uniquement aux personnes en cours d'installation jusqu'à la vente de leurs 1ers produits	<b>40.00€ TTC</b>
<b>Montant total de mon adhésion 2024</b>	<b>.....€</b>

\* Pour information : hors adhésion complémentaire, le coût d'un appui de From'AC en cas de crise sanitaire est de 600€.

<p><b>Règlement par chèque à l'ordre de l'UPFFAA, à renvoyer à l'adresse suivante :</b></p> <p><b>UPFFAA, chez Eugénie SCHAFF, trésorière, La Plaine du Vignal 63490 Sugères.</b></p> <p><b>Ou par virement sur <a href="http://www.upffaa.fr">www.upffaa.fr</a></b></p> <p>Un justificatif d'adhésion vous sera retourné par mail</p>
--